



Guide pour l'intégration de la **redevabilité** dans les projets et les allocations du Fond Humanitaire en République centrafricaine

21 NOVEMBRE 2021

CONTEXTE & OBJECTIFS

L'équipe humanitaire pays (EHP) considère que la redevabilité doit guider la réponse humanitaire en RCA. Dans son Compact, elle précise que :

« Notre responsabilité ultime est envers les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par la crise, qui ont le droit fondamental de participer aux décisions qui les affectent. Nous nous engageons à veiller à ce que les personnes affectées soient au centre de chaque intervention humanitaire ; que des mécanismes collectifs soient en place pour garantir qu'elles aient accès à des informations complètes et transparentes sur notre action ; qu'elles soient en mesure de fournir des feedbacks sur leurs priorités et leurs préoccupations concernant l'aide humanitaire ; qu'elles puissent prendre des décisions éclairées sur les réponses qui leur sont proposées et soumettre des plaintes ; et que leurs souhaits et perceptions soient pris en compte de manière significative dans l'action humanitaire. »

Le Fond humanitaire en République centrafricaine (FH RCA) a pour mandat de soutenir la fourniture d'une réponse humanitaire efficace, adaptée, transparente et protectrice à travers des financements flexibles afin d'adresser les besoins différenciés des communautés affectées. Le FH RCA promeut la mise en œuvre des trois principes au cœur de la stratégie du Plan de réponse humanitaire : protection, proximité et participation. Dans ce cadre, il **1)** accorde la priorité aux projets liés aux mécanismes de redevabilité collectifs et aux évaluations des besoins et de perception ; **2)** garanti que chacun des projets financés porte la redevabilité au cœur à travers des engagements concrets et pertinents ; 3) encourage des projets innovants sur la redevabilité des personnes affectées.

Ce guide fournit des orientations pour que les partenaires humanitaires du FH RCA respectent les engagements minimaux du pays en termes de redevabilité et intègrent cette dernière de manière transversale et centrale dans le développement, la mise en œuvre et le suivi de leurs projets.

COMMENT INTEGRER L'AAP LORS DE LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE VOTRE PROJET

Le comité de revue stratégique s'assurera que chacun des projets proposés intègre la redevabilité d'une manière concrète et qui corresponde au cluster(s) concerné(s), à la zone de mise en œuvre et aux préférences et besoins des populations ciblées.

1. Une analyse solide des besoins et des modalités préférées qui tire profit des évaluations existantes

Grâce aux investissements collectifs réalisés dans les évaluations, la République centrafricaine est riche d'informations sur les besoins, les vulnérabilités et les préférences des personnes. Votre proposition de projet doit démontrer que vous avez tiré profit de ces données lors de l'élaboration de votre projet afin de proposer une réponse conforme aux aspirations et priorités des communautés affectées ciblées. A travers les évaluations multisectorielles inter-agence, les évaluations des partenaires et l'évaluation multisectorielle des besoins (MSNA), il existe des informations récentes sur les besoins humanitaires dans chacune des sous-préfectures du pays. Cette intégration sera particulièrement importante lors de la rédaction de la description du contexte ([section 2.1](#)) et des activités conséquentes proposées dans le cadre logique ([section 3](#))¹.

Utilisez ces informations pour comprendre notamment :

- Quels sont les besoins prioritaires exprimés par les populations vivant dans la zone ?
- Quelles sont les barrières d'accès formulées par les populations pour accéder aux services, aux biens essentiels, à l'alimentation ou à la protection (selon la nature de votre projet) ?
- Existe-t-il des différences de besoins, de vulnérabilités et d'accès entre les différents groupes (pour les femmes, les personnes handicapées, les enfants, les personnes déplacées...) ?
- Quelle modalité est favorisée par la population pour répondre à ses besoins (nature, CASH, mixte) ?
- Si les transferts monétaires sont préférés, quel est l'état des marchés en termes de prix, d'approvisionnement et d'accès ? Des études de faisabilité ont-elles déjà été réalisées dans la localité et quelles sont les dernières données du suivi des marchés pour la localité, le cas échéant ?

Ressources :

- Aperçu des besoins humanitaire (HNO) 2022 : [téléchargez le HNO](#)
- Evaluation multisectorielle des besoins (MSNA) 2021 : [téléchargez la base de données](#)
- Evaluations récentes dans la zone : [parcourez le catalogue des évaluations](#)

2. Elaborer une réponse qui tiennent en compte des perceptions et des feedbacks des bénéficiaires

Premièrement, l'ONG Ground Truth Solutions mène des enquêtes de perceptions auprès des bénéficiaires de l'aide dans les principales zones d'intervention humanitaire de la RCA depuis 2019. Ces évaluations ont permis de recueillir et d'analyser les points de vue et priorités des bénéficiaires ; d'étudier leurs évolutions dans le temps et dans l'espace ; et d'informer la prise de décision des instances stratégiques et des partenaires humanitaires.

En deux ans, les enquêtes et les discussions sur les résultats avec les communautés ont mis en lumière quelques recommandations clés que vous devrez considérer lors de l'élaboration de votre projet :

- Assurer la transparence du processus de ciblage et sensibiliser davantage les populations sur celui-ci ;

¹ Si l'usage des données existantes est nécessaire, elle n'exclut pas la conduite d'une évaluation spécifique pour orienter la définition de votre projet, y compris pour disposer de données approfondies sur les besoins sectoriels et préciser les modalités d'intervention.

- Faire un effort additionnel pour cibler les personnes âgées, handicapées et les veuves ; souvent considérées comme délaissées par l'assistance humanitaire ;
- Bien informer les communautés sur le calendrier comme les modalités de distribution et avertir en cas de retard ;
- Impliquer la communauté dans le processus de distribution pour limiter tout détournement, violence ou discrimination ;
- Si possible, impliquer les communautés elles-mêmes dans la mise en œuvre du projet.

Deuxièmement, les mécanismes de redevabilité collectifs collectent quotidiennement les retours, questionnements, plaintes et avis des communautés à travers le pays. Ces feedbacks sont disponibles et analysables par zone géographique, par secteur d'intervention, par genre et par âge². Ils vous aideront à proposer une approche de réponse, des modalités de mise en œuvre et une communication avec les bénéficiaires les plus adaptés.

Troisièmement, il est important que la conception de votre projet se fonde sur les expériences passées de votre organisation en termes d'activités menées et de zones couvertes, ainsi que de celles des partenaires extérieurs. Lors de la rédaction de votre projet, assurez-vous que l'équipe Suivi, Evaluation, Redevabilité, Apprentissage (SERA) est impliquée et puisse partager son avis et ses recommandations à partir des expériences passées. N'hésitez pas à contacter le Groupe de Travail AAP, le(s) cluster(s) concerné(s) ou OCHA pour bénéficier d'éventuelles informations additionnelles.

Ressources :

- Enquête de perception de GTS (résultats nationaux et bulletins régionaux) : [consultez ici](#)
- Tableau de bord des feedbacks récoltés via les mécanismes de redevabilité collectifs : [explorez ici](#)

3. Concevoir des mécanismes de feedbacks proactifs et assurer une communication bidirectionnelle

Les évaluations ont démontré que la population centrafricaine a confiance en la communauté humanitaire pour faire des plaintes et recevoir de l'information. Cependant, les pratiques de redevabilité des partenaires sont souvent disjointes des préférences des populations et les mécanismes de feedbacks et de plaintes en place restent peu connus et utilisés des bénéficiaires.

Dans ce cadre, la [section 6](#) de votre proposition de projet devra démontrer l'effort entrepris pour :

- Mettre en place un mécanisme de plaintes et de feedbacks actifs (réunion communautaire, rencontre en face à face à la maison ou dans les bureaux) et envisager d'impliquer les communautés dans la collecte et la réponse aux feedbacks ;
- Favoriser l'accès de l'ensemble des personnes vulnérables à ces mécanismes, y compris les personnes âgées, handicapées et illettrées ;
- A travers une sensibilisation renforcée, s'assurer que les bénéficiaires soient bien informés de leurs droits et les différentes manières de déposer une plainte, une suggestion ou une demande, et d'obtenir une réponse ;

² Le Plan de réponse Humanitaire 2022 (HRP) précise les modalités de fonctionnement et la couverture de ces mécanismes collectifs. Au 15 novembre, les localités incluent Kaga-Bandoro, Bambari, Bria, Bangui, Obo, Zémio et Bangassou. Au cours de l'année 2022, ces services seront étendus à Batangafo, Paoua, Bocaranga et Bouar.

- Dans les localités de mise en œuvre des mécanismes de redevabilité collectifs, expliquer comment vous allez en tirer parti et contribuer à ces dynamiques collectives ;
- Envisager une mutualisation et une harmonisation des mécanismes avec d'autres partenaires humanitaires intervenant auprès des mêmes bénéficiaires ;
- Conformément aux politiques de Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels (P-EAS) en vigueur en RCA, assurer que les mécanismes en place permettent un traitement spécifique, protecteur et confidentiel des plaintes relatives aux EAS.

Par ailleurs, le principe de transparence promu par le Comité Permanent Inter-agence (IASC) et l'EHP en RCA nécessitent que l'information soit communiquée à temps mais aussi de manière accessible et comprise par tous. Les langues préférées pour les communications, la préférence pour la radio et le face-à-face, ainsi que les sources d'information favorites sont parmi les informations à considérer pour créer un dialogue efficace tout au long du cycle de projet.

Ressources :

- Carte des langues les plus parlées autres que le sango : voir plus bas en annexe
- Cartographie des mécanismes de feedbacks : lien à venir

4. Suivi et coordination

Les voix des personnes affectées ne doivent pas uniquement guider la conception de votre projet. Elles doivent aussi **1)** orienter son adaptation en cours de route si nécessaire ; **2)** contribuer à l'apprentissage collectif de la communauté humanitaire en RCA.

D'une part, votre projet doit prévoir des procédures et des responsabilités claires pour assurer un ajustement des activités aux retours des communautés et aux éventuels changements de contexte et de besoins, ainsi qu'une documentation de ce processus. La [section 7](#) de votre proposition monitoring doit préciser ces engagements en termes de suivi et évaluation et votre budget doit les refléter.

Lors de l'atelier organisé en août 2021 sur la cartographie des mécanismes de feedbacks, les acteurs humanitaires ont formulé plusieurs recommandations à cet effet :

- Assurer que tous les personnels travaillant sur le projet connaissent vos engagements en faveur de redevabilité et les mécanismes de feedbacks en place ;
- Assurer un flux d'information continu entre les bénéficiaires, le personnel de terrain et le personnel programme au sein de votre organisation (et vers d'autres organisations si l'enjeu concerne un autre partenaire) ;
- Organiser des réunions communautaires régulièrement pour discuter des feedbacks, définir des actions de suivi et fermer la boucle en fournissant un retour aux feedbacks déposés et les éventuels changement entrepris pour y répondre ;
- Prendre en compte les coûts de mise en œuvre des mécanismes de feedback et de traitement des plaintes dans votre budget.

Engagée en faveur d'une réponse flexible à l'écoute des personnes et des variations de contexte, l'équipe du FH RCA vous accompagnera si des modifications substantielles de votre projet doivent être considérées.

D'autre part, la [section 9](#) de votre proposition de projet sur la coordination doit être enrichie en détaillant comment l'organisation contribue aux dynamiques AAP collectives. Plusieurs actions peuvent être entreprises en ce sens.

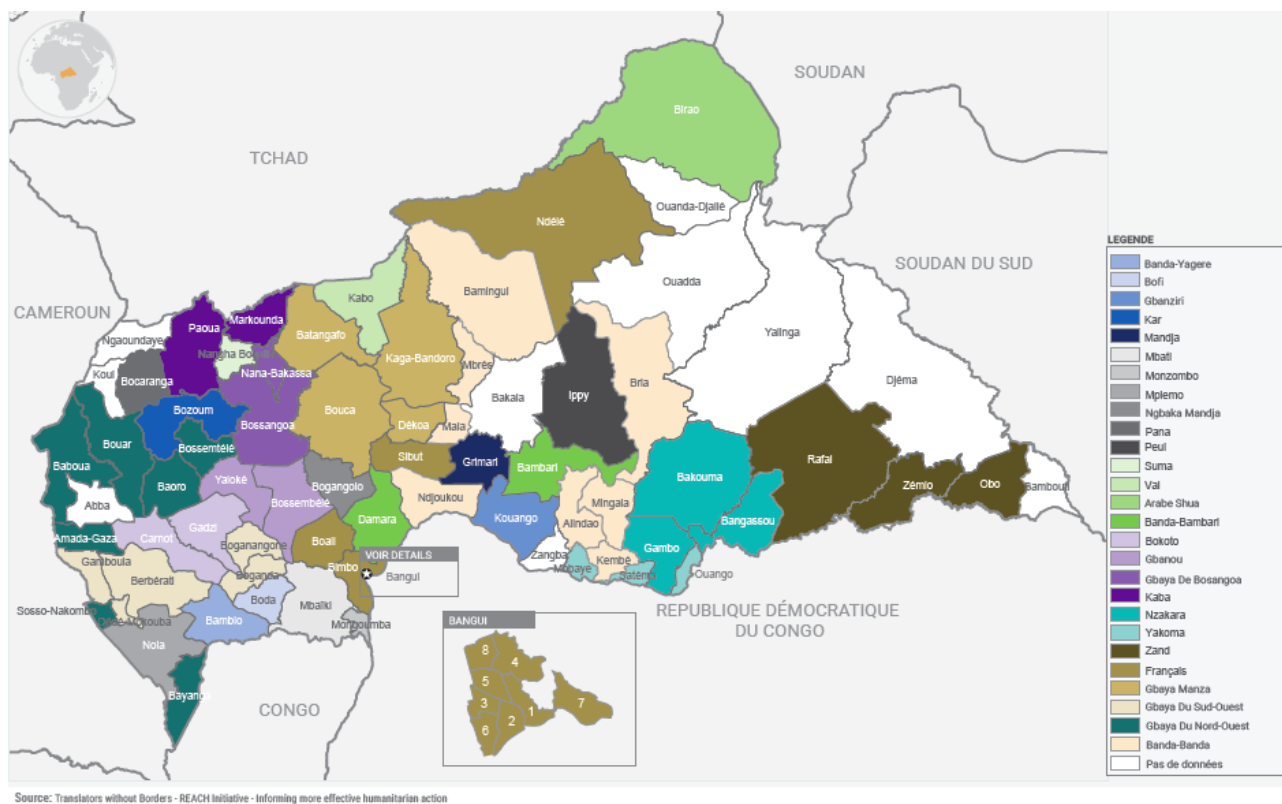
- S'engager à partager les données de votre mécanisme de feedbacks, évaluations et PDM avec le GT AAP ;
- Assurer une représentation active aux réunions mensuelles du GT AAP ;
- Contribuer aux dynamiques AAP décentralisées lorsqu'elles existent (notamment à Kaga-Bandoro, Bria et Bambari).

CONTACTS CLES

- **Vous avez besoin d'informations additionnelles sur le FH RCA et le processus d'allocation, contactez :**
Tobias SCHULDT - schuldt@un.org
Evelyne MASSOMA COLOMINA - massomacolomina@un.org
- **Vous avez besoin de précisions et d'orientations concernant les dynamiques collectives liées à l'AAP, adressez-vous au Groupe de travail AAP :**
Franklin MOLIBA-SESE - fmoliba@unicef.org
Isabella LEYH - isabella.leyh@un.org
Petula MALO - malop@un.org
- **Vous avez besoin de soutien pour l'analyse des modalités préférées pour envisager une réponse en transferts monétaires conformément aux préférences des populations et à la zone considérée, contactez le Groupe de travail CASH :**
Valerie VAN ZUTPHEN - valerie.zutphen@concern.net
Serge BEREMWOUDOGOU - serge.beremwoudougou@wfp.org
Boncana MAIGA - maiga41@un.org
Petula MALO - malop@un.org
- **Vous souhaitez des conseils sur la meilleure manière d'adapter vos mécanismes de feedbacks et votre engagement communautaires aux groupes vulnérables, adressez-vous à :**
Emmanuel ALLARAMADJI, cellule technique inclusion - e.allaramadji@hi.org
Jacques AJARUVWA, cluster protection - ajaruvwa@unhcr.org
Paul NAMA, cluster protection - paul.dombe@nrc.no
- **Vous souhaitez des clarifications sur P-EAS, adressez-vous à :**
Lamine TRAORE, Coordonnateur de la Taskforce PEAS - ltraore@unfpa.org
Isabella LEYH, soutien PEAS - isabella.leyh@un.org
- **Pour les obligations des partenaires du FH envers la PEAS, referez-vous au Manuel Opérationnel du FH (page 40, point 1.5.94) et adressez-vous à :**
Tobias SCHULDT - schuldt@un.org
Evelyne MASSOMA COLOMINA - massomacolomina@un.org

ANNEXES

1. Carte présentant les langues principalement parlées en RCA autre que le sango par sous-préfecture



2. Circuit de rapportage et de partage d'information en cas d'allégation d'EAS

